

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Sciences du langage* n'existe qu'au niveau de la troisième année de licence (L3) ; les deux premières années n'existent que comme parcours de la licence *Lettres*. L'interdisciplinarité en est renforcée et permet des réorientations pendant toute la licence. La formation est dispensée sur les campus du Tertre et de Censive à l'Université de Nantes.

Les enseignements de cette licence proposent une initiation progressive aux différents champs de la linguistique et des sciences cognitives. Ils permettent de débiter l'étude des mécanismes d'acquisition et d'apprentissage du langage, ainsi que l'initiation aux problématiques du traitement automatique du langage, deux champs porteurs de la discipline. Le recueil et l'analyse des données sont évoqués comme des compétences fondamentales. En somme, les compétences attendues sont celles des fondamentaux de la discipline, auxquels s'ajoutent le recueil et l'analyse des données en corpus.

Le diplôme vise essentiellement la poursuite d'études en master (par exemple, la spécialité *Sciences du langage* du master *Langues et langages*, puis le doctorat), qui doit déboucher sur des emplois en recherche publique et dans l'enseignement supérieur, ainsi que dans le secteur privé de la recherche et du développement. La licence *Sciences du langage* peut aussi conduire au secteur de la formation. D'autres débouchés sont possibles, comme les études d'orthophonie, et une entrée en master *Information et communication*.

Synthèse de l'évaluation

La licence est insérée dans une unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langage, et entretient des passerelles avec les licences d'autres départements et des relations étroites avec son environnement, surtout son partenariat avec l'école d'orthophonie de Nantes. Son atout réside dans le fait qu'elle est la seule, dans la région Ouest, à offrir un premier niveau licence en sciences du langage ; les enseignements sont fortement orientés vers la poursuite d'études en master *Sciences du langage*, puis en doctorat. La formation met en avant l'interdisciplinarité dans le partage des enseignements en lettres, philosophie, langues, sciences de l'éducation, l'ensemble étant construit de façon équilibrée.

L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs issus de la septième section du conseil national des universités (CNU), celle des sciences du langage.

Les effectifs de la L3, déjà faibles en 2010-2011, sont en nette baisse sur la période considérée (seulement quatre étudiants en 2014-2015). Le diplôme ne paraît pas très attractif, mais la refonte annoncée de la maquette, visant à créer un parcours *Sciences du langage* dès la première année, et le renforcement scientifique, sont des pistes qui ont commencé à être explorées pour essayer de contrer cette baisse des effectifs. Pourtant, il n'est pas sûr que les étudiants soient séduits par cette formation dès la première année de licence (L1). Par ailleurs, aucun stage n'est prévu dans la maquette, mais des travaux pratiques sur des données linguistiques sont mentionnés. Les stages ou au moins les possibilités d'effectuer un stage paraissent clairement manquer. Enfin, aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné.

Points forts :

- Le positionnement régional du diplôme est net.
- La formation est nettement tournée vers la poursuite d'études en master puis doctorat, et bénéficie pour cela d'une formation complète sur le site.
- L'ensemble de la formation est équilibré dans sa construction pour les différentes matières enseignées.

Points faibles :

- La place de la préprofessionnalisation est à renforcer, en revoyant notamment l'absence de proposition de stage ou de réflexion sur l'insertion professionnelle dans une unité d'enseignement (UE) spécifique.
- Les étudiants sont mal suivis : le dossier ne donne que peu de précisions sur les dispositifs d'encadrement et d'aide à la réussite.
- Le nombre d'étudiants reste faible et en baisse, sans qu'on sache si le renforcement du parcours en L1 / L2 viendra pallier cette faiblesse.

Recommandations et conclusion :

Sans négliger la dimension d'initiation scientifique de cette licence, considérée comme une première étape dans un parcours complet, il faudrait la penser et la construire comme un diplôme autonome, avec sa finalité propre.

De même, les débouchés professionnels devront être explicités, en dehors de la recherche et de la poursuite d'études pour rendre le diplôme plus attractif.

Pour voir si le nombre d'inscrits peut être augmenté, il faudrait reconsidérer les coopérations avec les lettres (éventuellement avec plus d'intégration), le mode de recrutement et la publicité sur le diplôme.

Analyse

| | |
|---|--|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>Les première et deuxième années de <i>Sciences du langage</i> constituent un parcours de la licence <i>Lettres</i>, d'où la possibilité de réorientations, d'autant plus ouvertes que le dossier met en avant l'interdisciplinarité dans le partage des enseignements en lettres, philosophie, langues, sciences de l'éducation (la psychologie est envisagée dans un proche avenir). La mention spécifique <i>Sciences du langage</i> n'apparaît qu'en troisième année, laquelle est plus recentrée sur la discipline.</p> <p>Le dossier fait état des objectifs habituels d'initiation aux différents champs de la linguistique et à ses méthodes, mais avec deux domaines « porteurs » : les mécanismes d'acquisition et d'apprentissage du langage d'une part et, d'autre part, le traitement automatique des langues (TAL) surtout à l'oral.</p> <p>Le diplôme vise surtout la poursuite d'études, ou l'insertion professionnelle par la maîtrise des outils informatiques, celle de la documentation scientifique, celle de la synthèse et de l'analyse critique sous forme d'argumentaire, l'adaptation au travail de groupe et à des publics divers.</p> <p>Les débouchés sont ceux de la recherche publique et de l'enseignement supérieur ou de la formation, le secteur sanitaire (orthophonie) et social, la recherche et développement, et la poursuite d'études dans un master <i>Information et communication</i> (web-journalisme, etc.) ; bizarrement, la spécialité de master <i>Sciences du langage</i> n'est pas mentionnée. Les débouchés sont bien analysés en fonction des points forts de la formation.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>L'Université de Nantes possède la seule offre de formation complète en sciences du langage (de la licence au doctorat), pour la région Ouest (Le Mans, La Rochelle, Angers, Rennes).</p> |

| | |
|------------------------|---|
| | <p>Les enseignants de ce diplôme interviennent (cours et encadrements de mémoires) dans la seule école d'orthophonie de la région (coopération plus institutionnalisée encore quand la formation en orthophonie sera masterisée). Ils appartiennent au Laboratoire de linguistique (équipe d'accueil, EA 3827, LLING Laboratoire de linguistique de Nantes), et les étudiants du diplôme sont invités aux conférences.</p> <p>Le positionnement régional est donc bon.</p> <p>Le dossier fait aussi état d'échanges (sans en préciser la nature) avec trois universités canadiennes, deux britanniques, une au Pays-Bas et une en Italie.</p> |
| Équipe pédagogique | <p>L'équipe pédagogique est formée d'enseignants-chercheurs de la septième section du CNU (deux professeurs et cinq maîtres de conférences) ; ils sont membres de l'EA 3827. Ils constituent le jury de L3 et se partagent les responsabilités du diplôme (direction, année de licence etc.). L'équipe est complétée par un professeur agrégé d'anglais et un vacataire pour l'initiation informatique. Le dossier montre aussi que 40 % des cours sont assurés par des non-titulaires (dix noms cités, dont deux contrats doctoraux ; les autres sont doctorants ou même étudiants en deuxième année de master).</p> <p>Le nombre ou la fréquence des réunions de concertation n'est pas donné, mais l'impression est celle d'un fonctionnement effectif et efficace de l'équipe et de l'ensemble des acteurs de la formation.</p> |
| Effectifs et résultats | <p>La formation est conçue pour servir de base à la spécialité <i>Sciences du langage</i> du master <i>Langues et langages</i> ou au master <i>Français langue étrangère</i>.</p> <p>La visibilité du diplôme devait s'accroître avec la mise en place d'un parcours <i>Sciences du langage</i> en L1 / L2 (2013-14). En réalité, les effectifs restent en baisse évidente pour la L3, passée de 21 étudiants en 2010-2011 à quatre en 2014-2015. Si le taux de réussite est de 82 % en moyenne sur les quatre dernières années, on ne connaît pas le devenir des diplômés.</p> |

| | |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche | <p>Les enseignants-chercheurs appartiennent à l'unité de recherche LLING, ce qui permet, à l'issue du master ou plutôt du doctorat, des admissions de diplômés dans des universités réputées aux États-Unis ou au Canada, en France ou ailleurs en Europe (y compris avec des cotutelles de thèse), des recrutements après le doctorat au centre national de la recherche scientifique (CNRS), en post-doc européen.</p> <p>L'item se présente donc de façon très positive, mais l'appréciation vaut surtout pour le master et le doctorat, même si la formation commence en amont. Pour la licence elle-même, le dossier ne donne aucune indication sur la formation à et par la recherche.</p> |
| Place de la professionnalisation | <p>Le dossier montre une orientation nette vers la recherche en linguistique.</p> <p>Les compétences transversales (en informatique, rédaction de documents etc.), comme toutes les licences générales, sont évidemment professionnalisantes, mais le dossier ne mentionne pas d'UE préprofessionnelle.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est très claire et conforme à ce que le dossier expose. Mais, là encore, les emplois cités sont plutôt accessibles avec un master ou un doctorat.</p> |
| Place des projets et stages | <p>Aucun stage n'est prévu dans la maquette, mais des travaux pratiques sur des données linguistiques sont mentionnés. Les stages ou au moins les possibilités d'effectuer un stage paraissent clairement manquer.</p> |
| Place de l'international | <p>Le dossier mentionne des échanges importants (sans dire ni de quel type, ni quel est leur impact pratique sur le diplôme) avec trois universités canadiennes, deux britanniques, une néerlandaise et une italienne. Ces échanges semblent plus spécifiquement concerner l'équipe que le diplôme lui-même.</p> <p>Les langues vivantes ou anciennes sont au choix (en fait, les mêmes choix qu'en <i>Lettres</i>) ; l'enseignement est assuré par les départements de langues.</p> |

| | |
|---|---|
| | <p>Il existe des conventions Erasmus avec Leiden et Madrid, et un dossier est en cours de signature avec Francfort : les tableaux en annexe montrent une variation de deux à neuf étudiants entrants, selon les années (pas de sortants) ; le dossier mentionne une mobilité possible vers Toronto (en fonction des liens de l'EA, mais aucune n'a eu lieu depuis 2012 et sinon, un par an dans les deux années précédentes), ou en provenance des États-Unis (pas de chiffre).</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Le recrutement se fait par les moyens habituels pour le parcours en L1 (journées portes ouvertes, accueil de lycéens, site internet etc.). Mais, pour la mention de L3, le recrutement se fait à partir du parcours en L2, ou avec suffisamment de crédits européens (ECTS) en linguistique (30, dont des modules obligatoires, à condition qu'ils n'aient pas été compensés), ou par un dossier de validation d'acquis.</p> <p>Un schéma très clair indique les passerelles et les réorientations, notamment vers les parcours <i>Lettres modernes</i> et <i>Métiers du livre</i>, et la possibilité d'accéder au parcours en L2, moyennant un dossier ou une validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>La semaine de pré-rentrée, les UE de méthodologie et la présence du responsable doivent permettre les réorientations à l'issue du premier semestre (S1), vers les autres licences de l'UFR ; le dossier ne dit pas combien d'étudiants sont réellement concernés.</p> <p>Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>Le certificat informatique et internet (C2i) est obligatoire en L3, intégré dans une UE de technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).</p> <p>Travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) sont majoritaires et permettent la mise en œuvre des compétences théoriques et méthodologiques. Les cours magistraux (CM) représentent 40 % des enseignements. Les UE fondamentales obligatoires représentent 45 % des heures, ce qui est sans doute un minimum, mais ce qui permet d'ouvrir à la pluridisciplinarité.</p> <p>Les supports de cours sont disponibles sur une plate-forme de type <i>Moodle</i>. Apparemment, les enseignants mettent leurs propres cours en ligne. On ignore s'il s'agit d'une pratique systématique ou basée sur le volontariat.</p> <p>Une commission se réunit deux fois par an pour examiner les VAE, mais on ne sait pas combien de dossiers sont traités.</p> |
| <p>Évaluation des étudiants</p> | <p>Le jury est formé des membres du département de Sciences du langage.</p> <p>Les étudiants sont évalués en deux sessions. Selon un système complexe, le contrôle terminal est majoritaire sur les UE, mais le contrôle continu pèse plus en coefficient. Une dispense d'assiduité est possible. Une mention (assez-bien, bien ou très bien) ne peut être obtenue que si toutes les UE sont obtenues avec une note au moins égale à 10/20.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Cette rubrique du dossier renvoie aux annexes, qui ne la traitent pas vraiment, ce qui constitue un manque.</p> <p>Le supplément au diplôme est clair. Cependant, certains items relèvent plutôt de la formation master (formation à la recherche), et d'autres sont un peu forcés : pas de formation au travail « de groupe » (une compétence soulignée) dans la maquette, pas d'indice que les travaux soient évalués par un oral alors que la capacité à faire un exposé oral est une des compétences censément acquise.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Il n'existe pas de suivi institutionnalisé et systématique des diplômés (les données du service universitaire d'information et d'orientation ne concernent que les licences professionnelles). Les informations attendues sont manquantes.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Un conseil de perfectionnement fonctionne seulement au niveau de l'UFR Lettres et langages ; il se réunit une fois par an.</p> <p>Le dossier mentionne une autoévaluation collégiale (le concept mériterait des précisions) des enseignants, appuyés sur les retours (des précisions seraient bienvenues aussi) des étudiants.</p> |

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence : sciences du langage

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

| | |
|------------------------------------|--|
| Champ de formation | Lettres, langages, sciences humaines et sociales |
| Type (Licence, LP, Master) | Licence |
| Intitulé du diplôme | Sciences du langage |
| Responsable de la formation | Ali Tifrit |

Observations :

Nous souscrivons globalement au constat proposé par l'HCERES. Nous relevons ici quelques points qui ont été discutés et proposés pour la future offre de formation en Sciences du langage. Nous revenons sur la question des effectifs, de la visibilité, du suivi et de la réussite en Licence et enfin de la professionnalisation.

1) Effectifs :

Nous souscrivons pleinement à l'analyse de l'HCERES : la construction d'un diplôme autonome avec ses finalités propres devrait permettre de rendre la formation plus attractive et, ce faisant, d'augmenter le nombre d'inscrits. Les effectifs de la L3, après un creux en 2014-2015, sont nettement en hausse. Suite à la refonte du parcours, qui donne une visibilité et une continuité (de la L1 à la L3) aux études de linguistique, et aux efforts de communication du département (JPO et Mission Université-Lycées), les inscriptions en première année remontent sensiblement. Ces effectifs pour l'année 2015-2016 sont de : 27 en L1, 15 en L2 et 15 en L3. Ce qui montre que le renforcement du parcours commence à porter ses fruits.

Le problème est que les effectifs inscrits en première et deuxième année du parcours Sciences du langage sont comptabilisés dans les effectifs de Lettres Modernes ce qui rend difficile le décompte.

2) Visibilité :

La visibilité est assurée par un travail continu de communication auprès des lycées, avec deux rencontres principales mises en place dans le cadre de la Mission Université-Lycées au niveau de la région :

– deux rencontres annuelles avec les professeurs de lycées dans le cadre du dispositif *Rencontre information-orientation* de l'Université de Nantes, et une journée *Enseignement et continuités des parcours* auxquelles notre département participe activement et au cours desquelles nous présentons la formation aux professeurs de lycée de la région dans le cadre d'un atelier, «Lettres, Philosophie, Sciences du langage », en insistant sur les points suivants :

1. L'offre de formation – La construction d'un parcours d'étude et d'un projet professionnel,
2. L'accueil et le suivi des étudiants – Les conditions d'études
3. L'articulation Terminale-L1.

Cette visibilité est également assurée par la participation active des enseignants aux journées portes ouvertes de l'Université (avec l'aide d'étudiants de licence et de master)

Elle sera améliorée par la création d'une plaquette destinée aux lycéens, aux acteurs régionaux de la formation et au grand public

Nous maintiendrons cet effort d'autant plus que cela permet d'intégrer les étudiants de Licence à notre travail de communication auprès des lycées, cet effort étant d'autant plus nécessaire que la linguistique constitue une nouveauté pour les lycéens (les matières ne sont pas enseignées au lycée) mais aussi pour une bonne partie des enseignants du lycée.

La maquette que nous proposons pour le prochain contrat devrait renforcer et rendre encore plus visible notre présence tout d'abord au sein de l'UFR mais aussi dans la conjoncture régionale et nationale.

3) Suivi des étudiants et réussite en licence :

La nouvelle maquette prévoit un renforcement du suivi de nos étudiants dès la première année de formation avec notamment un suivi des étudiants par un « tutorat » via les plate-formes de communication type *Moodle*, et le webmail. Ce dispositif sera renforcé et systématisé.

Le suivi des étudiants a toujours été central pour notre département avec une grande part de relations individuelle et de groupe (dans le cadre de la promotion) avec les étudiants. Les rendez-vous réguliers avec les enseignants, les dossiers à réaliser dans le cadre des UE, avec suivi et accompagnement individuels, sont autant d'outils pour la réussite en licence.

Les rencontres de rentrée permettent d'établir un premier contact. Cette année nous avons eu deux rendez-vous avec les L2 du parcours sciences du langage (à la fin de chaque semestre). En L3 également, plusieurs rencontres renforcent le suivi des parcours individuels de chacun et permettent de formuler les pistes professionnelles auxquelles les étudiants se destinent : professeur des écoles, orthophonie, FLE, recherche.

Comme nous le disions dans l'évaluation, ces rencontres régulières ne sont pas formalisées et s'organisent tout d'abord selon les disponibilités des étudiants et des enseignants, elles ne font pas l'objet d'un compte-rendu mais l'ensemble de l'équipe prend en compte les remarques des étudiants pour amender la formation ou les enseignements lorsque cela s'avère nécessaire.

Nous formaliserons ces rencontres :

– en organisant, chaque année, l'élection d'un représentant de la promotion (ce qui est déjà le cas pour la L3) qui se charge du relais entre l'équipe enseignante et les étudiants et permet d'avoir un véritable « esprit de promotion ».

– En organisant trois rencontres annuelles, en début d'année, à la fin du premier semestre, et en fin d'année, avec l'ensemble des étudiants. C'est déjà le cas puisque nous avons une réunion de rentrée et des rendez-vous principaux avec les étudiants en fin de semestres.

– En ayant recours à une procédure d'évaluation (questionnaire) des enseignements et de la formation par les étudiants afin d'améliorer notre compréhension des difficultés éventuelles.

4) Professionnalisation :

Concernant la professionnalisation, il est prévu dans la nouvelle maquette de développer le dispositif de *Parcours Transversal d'Orientation* et d'appui à la professionnalisation des étudiants en licence. L'intérêt de ce projet est qu'il est mis en place au niveau de l'UFR et qu'il propose un ensemble d'outils en vue de la professionnalisation des étudiants (de la méthodologie du travail universitaire, aux journées d'orientation, en passant par le forum stage/emploi de l'université de Nantes et l'utilisation d'outils informatiques et le perfectionnement des langues dont l'anglais).

Nous avons intégré dans la future maquette des UE d'ouverture professionnelle, (semestre 4 et semestre 6 de la Licence, des dispositifs sont prévus au cours de la première année dans le cadre du Portail) avec une information sur les métiers, et la définition de compétences spécifiques à notre formation ouvrant sur une activité professionnelle (expert linguiste, professeur des écoles, orthophoniste, journalisme, communication et concours de la fonction publique) et la participation de professionnels (issu du public et du privé). Ce dispositif est en cours de réalisation et passe, pour certains aspects, par une mutualisation des expériences dans le cadre de l'UFR.

Nous comptons créer avec l'aide des étudiants de licence une *association des anciens élèves*, pour suivre les parcours individuels de professionnalisation de nos étudiants et conserver leur contact (*annuaire des étudiants*). Cette association permettra aux étudiants de licence d'avoir des retours d'expérience post-Licence et de communiquer sur des objectifs concrets et professionnels. La création d'un réseau de linguistes pourra aussi servir de tremplin à une offre régulière de stages à destination des étudiants de licence.